



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 août 2026 à 19 h 30

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 24 (5 procurations)

L'an 2026, le 26 août à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 20 août 2026.

Etaient présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. Frédéric BARTHE	M. Philippe WETZEL
M. Claude WEIL	M. François LARDINAIS	Mme Sandra RISCH
Mme Florence SCHWARTZ M.	M. Eric LACHMANN	Mme Mélanie HEITZMANN
Bruno LEFEBVRE	M. Samuel BERGER	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Ellia FONTAINE	Mme Emmanuelle STUCKI	Mme Isabelle STRAUSS ZANELLI
M. Jean Jacques KNOFF	M. Bernard GUIDOT	M. Raphaël GOERGER
Mme Mélanie CHITTIER	Mme Bircan STEINMETZ	Mme Nathalie BABEL
Mme Véronique BRUDER	M. Martin GUNDELACH	M. Pascal LACROIX

Membres absents excusés :

M. Gaëtan FAES (procuration à M. Claude WEIL), Mme Aude BANZET (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), Mme Vanessa GUIDETTI (procuration à Mme Mélanie CHITTIER), Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER (procuration à Mme Isabelle STRAUSS ZANELLI) et M. Willy MARTIN (procuration à M. Pascal LACROIX).

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM66/07/2026 L'Espace du Ried : tarifs des spectacles culturels

Mme Mélanie CHITTIER, Adjointe au Maire, explique que suite à la mise en service du complexe culturel l'Espace du Ried, la Commission Culture et le Responsable culturel, Vincent BOUDET, ont préparé une programmation culturelle pour la saison 2026 / 2027. Il convient d'en déterminer la grille tarifaire.

La politique tarifaire proposée, tient compte des tarifs pratiqués par les structures culturelles qui nous entourent. Cette proposition pour l'Espace du Ried se situe donc pleinement dans cet environnement tarifaire en balayant un éventail de prix de 5€ à 29€, avec la volonté pour cette première saison de rester accessible au plus grand nombre, sans pour autant dévaloriser les spectacles que nous accueillons.



L'objectif est double :

- Permettre à chacun de découvrir facilement l'Espace du Ried, avec des tarifs d'entrée suffisamment accessibles pour lever autant que possible le frein financier ;
- Attribuer aux spectacles une valeur juste, en cohérence avec leur qualité artistique, les coûts d'accueil et les pratiques tarifaires des structures culturelles voisines.

Une différence entre le tarif de prévente et le tarif sur place est proposée afin d'encourager l'anticipation et la réservation, tout en conservant un accès possible au spectacle jusqu'au dernier moment.

La grille proposée pour cette première saison 2026 / 2027 est la suivante :

Catégorie	Prévente jusqu'à J-1	Sur place	-15 ans en prévente	-15 ans sur place
A	26 €	29 €	13 €	16 €
B	20 €	23 €	10 €	13 €
C	15 €	18 €	8 €	11 €
D	10 €	12 €	5 €	7 €

À cela s'ajoutent :

- Tarif libre : ce n'est pas la gratuité mais la liberté à chacun de donner ce qu'il souhaite au regard de ce qu'il peut, ce qu'il veut.
- Tarif scolaire : 4 € par élève, avec gratuité pour les accompagnants

Répartition des spectacles :

- Catégorie A : 2 spectacles
- Catégorie B : 4 spectacles
- Catégorie C : 3 spectacles
- Catégorie D : 2 spectacles
- Tarif libre : 2 spectacles
- Tarif scolaire : 4 spectacles

Cette grille tarifaire permet de couvrir un éventail de prix assez large, comparable à celui des structures voisines, tout en proposant plusieurs véritables portes d'entrée vers la programmation.

Pour cette première saison, le positionnement se veut à la fois attractif, accessible et cohérent : l'idée n'est pas de « brader » les spectacles, mais de permettre au public de découvrir l'Espace du Ried et sa programmation sans que le prix soit un obstacle.

Ce premier exercice sera une base d'observation : selon les taux de remplissage, les comportements de réservation et les retours du public la politique tarifaire pourra éventuellement être ajustée pour les saisons suivantes.

Débats :

M. Pascal LACROIX demande pourquoi davantage de tarifs réduits n'ont pas été prévus.

Mme Mélanie CHITTIER indique que la mise en place de tarifs réduits supplémentaires nécessite un travail d'analyse approfondi. Elle précise que cette question sera abordée en Commission Culture, avec pour objectif d'envisager l'instauration de ce type de tarifs à compter de la saison 2027-2028.

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,

vu le décret N°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable Publique, considérant la nécessité de déterminer les grilles de tarification billetterie au complexe culturel l'Espace du Ried pour la saison culturelle 2026 / 2027,

entendu les explications de Mme Mélanie CHITTIER, Adjointe au Maire,

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
approuve la grille tarifaire telle que susmentionnée.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

